

Activités sur l'historien et les Mémoires de la Seconde Guerre Mondiale

- Remplir le TP préalable sur la chronologie : évaluation
- 4 types de mémoires sont étudiés : la mémoire des conflits, la mémoire du régime de Vichy et de la collaboration, la mémoire du génocide et de la Shoah, la mémoire de la résistance
- Pour chaque TP, l'étude porte sur trois des mémoires citées : la mémoire du régime de Vichy et de la collaboration, la mémoire du génocide et de la Shoah, la mémoire de la résistance
- Trois élèves composent le groupe et chacun travaille une mémoire. Il y a trois TP donc chaque élève changera de sujet d'étude pour chacun :
Exemple si l'Elève A étudie la mémoire de de Vichy dans le TP1, celle du génocide dans le TP2 et celle de la Résistance dans le TP3.

- Réaliser 3 études de documents par groupe de trois

TP1 : les mémoires désunies

TP2 : les mémoires réveillées

TP3 : les mémoires apaisées

- **Méthode : l'étude comparative de deux ou trois documents**

- TP4 : une étude type bac sur le rôle de l'historien dans la construction de la mémoire d'une nation.

Une fiche d'auto-évaluation suit

Analyse de deux documents				
	Critères	Acquis	En voie d'acquisition	Non acquis
Identifier le document et le présenter				
1	Date			
2	Auteur			
3	Source			
4	Contexte historique ou géographique			
Prélever et analyser les informations				
5	Éléments qui répondent au sujet			
6	Hiérarchiser les éléments de réponse : thème principal, thèmes secondaires			
Comparer les deux documents				
7	Les points communs			
8	Les points divergents			
9	Les oublis			
Evaluer la portée et les limites du document				
10	Liens du document avec les événements survenus ou à venir			
11	Faits précis et citations du document			
12	Limites : légitimité de l'auteur (spécialiste, partisan, témoin..) et rectification de certaines informations			
13	Relations entre l'auteur et les destinataires : subjectivité du document, objectivité du document			
Rédaction				
14	Réponse organisée au sujet proposé			
15	Langue et expression			
16	Vocabulaire spécifique			

TP : Préliminaire : Les historiens et les mémoires de la Seconde Guerre Mondiale : remplir la chronologie

Mémoire du conflit	
Mémoire Du Régime de Vichy	
Mémoire du génocide la Shoah	
Mémoire de la Résistance	

<p>Des historiens célèbres et leurs thèses</p> <p>Dès les années 1950, les historiens intentionnalistes : Léon POLIAKOV+ Raül HILBERG = la « solution finale » procède d'une volonté systématique d'extermination, génocide est un mal absolu programmé par Hitler et les nazis</p> <p>1967 : Thèses négationnistes de R.Faurisson</p> <p>1973 : R.Paxton, France de Vichy</p> <p>Dans les années 1980, les historiens fonctionnalistes allemands tels que Ernst NOLTE et Klaus HILDEBRAND= le poids des circonstances, une spirale de radicalisation, dans une sorte d'engrenage qui aurait conduit à la mise en œuvre de la « solution finale ». Remise en cause la singularité, l'unicité du génocide des Juifs perpétré par les nazis</p> <p>1987 : H.Rousso, le syndrome de Vichy</p> <p>1994 : H.Rousso et E.Conan, Vichy, un passé qui ne passe pas</p> <p>l'historien conservateur allemand, Ernst NOLTE, qui définit le nazisme comme une réaction radicale à la terreur bolchevique ;</p> <p>l'historien français, François FURET, qui voit dans le nazisme une réaction anti-libérale, symétrique du communisme aboutissant à faire l'amalgame entre les deux totalitarismes ;</p> <p>l'historien américain, Daniel J. GOLDHAGEN, qui fait du nazisme une pathologie allemande, et du peuple allemand, une « nation de pogromistes ».</p> <p>Enzo TRAVERSO le génocide perpétré par les nazis comme un « génocide racial », « une extermination conçue sur des bases idéologiques, planifiée, gérée bureaucratiquement et mise en oeuvre par des méthodes industrielles »,</p>	<p>Des procès importants</p> <p>1945- 1946.Procès de Nuremberg</p> <p>1945 : Procès de Pétain</p> <p>1961 : Procès Eichmann</p> <p>1987 : Procès K.Barbie</p> <p>1992-1994 : Procès Touvier</p> <p>1997 : Procès Papon</p>	<p>Des films importants</p> <p>1946 : Bataille du rail, René Clément</p> <p>1956 : Nuit et brouillard, Alain Resnais</p> <p>1966 : La grande vadrouille</p> <p>1971 : Le chagrin et la pitié, Marcel Ophüls</p> <p>1974 : Lacombe Lucien, Louis Malle</p> <p>1983 : Papy fait de la résistance, JP.Poiré</p> <p>1985 Shoah, Claude Lanzmann</p> <p>2002, Le pianiste, R.Polanski ; Monsieur Batignole, R.Jugnot</p> <p>2006 : Indigènes, Rachid Bouchareb</p> <p>2010 : La Rafle, Roselyne Bosch</p>	<p>Des actes officiels</p> <p>1947-1953 : lois d'amnistie</p> <p>1954 : instauration d'une journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation</p> <p>1964 : cendres de Jean Moulin au Panthéon</p> <p>1990 : loi Gayssot contre le négationnisme</p> <p>1992 : commémoration officielle de l'anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv</p> <p>1994 : Mémorial du Vercors</p> <p>1995 : J.Chirac reconnaît la responsabilité de l'Etat français dans la déportation des juifs</p> <p>2005 : inauguration du Mémorial de la Shoah , J ;Chirac</p> <p>2008 : journée nationale de Guy Môquet, reconnaissance des « malgré-nous »</p>
--	---	---	---

TP1 : Les mémoires désunies :

Travail d'étude de documents sur les mémoires

Shoah et génocide, conflits, régime de Vichy, résistance

Elève 1 : Régime de Vichy

Document 1: une lecture historique du régime de Vichy, Robert Aron, *Histoire de Vichy*, 1954

« ... pour Philippe Pétain, la guerre est finie... Pour Charles de Gaulle, au contraire, la guerre commence seulement... ». L'honneur qu'allègue le maréchal Pétain, c'est l'honneur d'un gouvernement qui a su maintenir les données de son indépendance et protège les populations, en un mot, c'est l'honneur civique. Celui qu'invoque le Général De Gaulle, c'est l'honneur militaire pour qui s'avouer vaincu est toujours infamant. De ces honneurs, il se peut que l'un soit plus instinctif, plus spontané. L'autre existe, sur un mode sans doute moins éclatant, mais il est pourtant réel. Le premier correspondait à l'aventure exaltante, mais d'apparence désespérée, dont Charles de Gaulle est l'annonceur. Le second à l'épreuve lente et douloureuse dont Philippe Pétain ne prévoyait ni la durée, ni la fin. Tous deux étaient également nécessaires à la France. Selon le mot que l'on prêtera successivement à Pétain et à de Gaulle Le Maréchal était le bouclier, le Général l'épée. Pour l'immédiat, le Maréchal parut avoir raison; pour l'avenir, le général a vu plus juste..."

Elève 2 : La Shoah

Document 2 : LE GRAND SILENCE

« Les survivants aussi ont porté témoignage. Entre 1944 et 1948, date de sa dissolution, la Commission centrale d'histoire juive en Pologne avait réuni 7 300 témoignages. A la fin des années 1950, l'historien Philip Friedman considérait que les écrits des survivants étaient trop nombreux pour pouvoir même être répertoriés. Pourtant, à l'instar de la première édition de *Si c'est un homme* de Primo Levi 1947, ils ne sont guère lus. Les survivants ne sont pas davantage écoutés. Israël ne fait pas exception. Plus de 350 000 survivants y vivent en 1949, soit un Israélien sur trois et le tatouage sur le bras gauche de ceux qui ont survécu aux camps d'Auschwitz est un spectacle familier. «*L'Holocauste était partout et nulle part dans le pays* » 2, écrit le poète Haïm Gouri. Il n'en reste pas moins qu'il n'existait pas de récits partagés, individuels ou collectifs, de ce que les Israéliens nommaient la Shoah. Comme l'écrit Tom Segev : «*Moins on parlait du génocide, mieux on se portait. Ainsi prit place le grand silence* » . Par Annette Wieviorka, *Le procès qui fait entrer la Shoah dans l'Histoire, L'Histoire*, n° 362, mars 2011.

Elève 3 : Résistance

Document 1 : Affiche du PC, 2 p 28

Document 2 : la construction d'un mythe d'une France unanimement résistante, 3 p 29

Consignes	Ce que disent les documents	Analyse critique avec connaissances personnelles
Présenter les documents		
Dégager le sens de chaque document		
Confronter les deux documents		
Etudier l'intérêt des documents		
Montrer les limites des documents		
conclusion		

Consignes	Ce que disent les documents	Analyse critique avec connaissances personnelles
Présenter les documents		
Dégager le sens de chaque document		
Confronter les deux documents		
Etudier l'intérêt des documents		
Montrer les limites des documents		
conclusion		

Consignes	Ce que disent les documents	Analyse critique avec connaissances personnelles
Présenter les documents		
Dégager le sens de chaque document		
Confronter les deux documents		
Etudier l'intérêt des documents		
Montrer les limites des documents		
conclusion		

TP2 : Les mémoires réveillées

Elève 1 : le régime de Vichy

Document 1 : La France de Vichy, Paxton, 3 p 25

Document 2 : affiche de Lacombe Lucien, 4 p 25

Elève 2 : Shoah et le génocide

Document 1 : affiche du chagrin et de la pitié , 4 p 25

Document 2 : texte de Wieviorka, les mutations du paysage mémoriel dans les années 70, 2 p 25

Elève 3 : La Résistance :

Document 1 : Texte de Malraux sur J.Moulin + vidéo Ina, 1 p 25, lien <http://www.ina.fr/histoire-et-conflits/seconde-guerre-mondiale/video/I00013168/discours-hommage-d-andre-malraux-a-jean-moulin.fr.html>

Document 2 : document sur Lucie Aubrac, 4 p 69

TP3 : Les mémoires apaisées

Elève 1 : régime de Vichy

Document 1 : Interview du 12 septembre 1994, palais de l'Élysée, 3 p 31

Document 2 : Texte de Jacques Chirac 4 p 31

Elève 2 : Shoah et génocide

Document 1 : Shoah et de « devoir de mémoire », 1 p 27

Document 2 : Photo du Mémorial de la Shoah, 5 p 31 + texte sur l'avènement du témoin, 2 p 31

Document 3 : La loi du 13 juillet 1990 « tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe » (dite « loi Gayssot »), qui crée le délit de négationnisme du génocide des Juifs ;

Extrait de la loi :

« Art. 9. – Il est inséré, après l'article 24 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, un article 24 bis ainsi rédigé :

"Art. 24 bis. – Seront punis des peines prévues par le sixième alinéa de l'article 24 ceux qui auront contesté, par un des moyens énoncés à l'article 23, l'existence d'un ou plusieurs crimes contre l'humanité tels qu'ils sont définis par l'article 6 du statut du tribunal militaire international annexé à l'accord de Londres du 8 août 1945 et qui ont été commis soit par les membres d'une organisation déclarée criminelle en application de l'article 9 dudit statut, soit par une personne reconnue coupable de tels crimes par une juridiction française ou internationale. (...)" ».

« Il faut souligner avant tout que la loi Gayssot punit l'opinion négationniste ou même toute expression de cette opinion. Cette expression ne constitue un délit que si elle est faite par l'un des moyens énumérés dans la loi, c'est-à-dire dans l'espace public. En d'autres termes, c'est seulement la diffusion de cette opinion qui est punie, parce que, plus qu'une opinion, elle est alors un acte susceptible de produire des effets indésirables. » (Michel Troper, « [La loi Gayssot et la constitution](#) », *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, 54(6), novembre-décembre 1999, p. 1253)

Elève 3 : résistance

Document 1 : <http://www.france-allemande.fr/Nicolas-Sarkozy-et-Jurgen-Ruttgers,3105.html>

« Dans le cadre de la "Saison française" en Rhénanie-du-nord-Westphalie, le ministre-président du Land, Jürgen Rüttgers, a effectué les 23 et 24 février 2008 un déplacement à Paris et à Chartres.

Il a participé, le samedi 23 février 2008, avec le Président de la République, Nicolas Sarkozy et le secrétaire d'État aux Affaires européennes, Jean-Pierre Jouyet, à l'hommage rendu aux victimes de la Résistance, au Mont Valérien, et au 60^{ème} anniversaire de la mort de l'abbé Franz Stock.

Au Mont Valérien, principal lieu de commémoration des victimes de persécutions, de violences, et de la Résistance, le Ministre-Président Rüttgers a été le premier homme politique allemand de premier plan à honorer la Résistance française pendant la deuxième guerre mondiale. Le Mont Valérien a été, de 1940 à 1944, le site utilisé par les occupants allemands pour l'exécution des combattants français de la Résistance et des otages français. 4.500 personnes y ont trouvé la mort. C'est un honneur et un hommage spécial vis-à-vis des étroites relations d'amitié entre la France et la Rhénanie du nord-Westphalie que le Président de la République, Nicolas Sarkozy, et le Ministre-Président, Jürgen Rüttgers, aient déposé ensemble une gerbe sur le Mont Valérien. Pendant le voyage, M. Rüttgers a également rencontré la fille du premier officier de la marine française exécuté sur le Mont Valérien.



Discours du président de la République, Nicolas Sarkozy (Mont Valérien, 23.02.2008) - Photo : © Staatskanzlei Nordrhein-Westfalen, R. Sondermann

Déclaration du président Nicolas Sarkozy, 23 février 2008, au Mont Valérien

« C'est parce que de Gaulle est parti pour Londres, et parce que des hommes comme Schumann, Cassin, Messmer et d'Estienne d'Orves l'ont rapidement rejoint, qu'à la sortie de la guerre la France était dans le camp des vainqueurs. C'est parce que Jean Moulin, Germaine Tillon, Henri Rol-Tanguy, Marx Dormoy, et tant d'autres, mirent l'amour de leur pays et la dignité humaine au-dessus de leur propre vie, que la France n'a pas perdu son honneur. C'est parce qu'Eisenhower et Montgomery osèrent le débarquement que nos pays furent enfin libres et les démocraties victorieuses. C'est parce que Stock était dans cette clairière, qu'à l'heure terrible de la mort, de nombreux fusillés eurent un peu de réconfort et d'humanité. Et c'est parce qu'il y eut des personnalités comme Hans et Sophie Scholl, Claus von Stauffenberg, Otto Kohne, que nous ferons toujours la différence entre les Allemands et les nazis...

C'est parce que Monnet et Schumann ont cru dans la CECA que nous avons aujourd'hui l'Europe. C'est parce que Willy Brandt s'est agenouillé au ghetto de Varsovie que l'Allemagne a recouvré son honneur. C'est parce que de Gaulle et Adenauer ont choisi de mettre fin au cycle interminable de la vengeance et du ressentiment, que nous vivons aujourd'hui dans la paix et l'unité.

Rien n'arrive aux hommes et aux nations par hasard. Ce qui fait le destin d'une nation, c'est la grandeur d'âme de son peuple. Une nation est grande quand elle a de grands desseins. Elle est grande quand elle refuse la fatalité. Elle est grande quand elle n'a pas peur. Elle est grande quand elle ose. Elle est grande quand elle est visionnaire. Elle est grande quand elle a un idéal et qu'elle le met en œuvre. Elle est grande quand des hommes et des femmes d'exception, animés de convictions fortes, se lèvent pour lui montrer la voie.

Toute nation a son avenir entre ses mains : c'est la grande leçon de la Résistance, de la réconciliation franco-allemande, de la construction européenne. Nous en souvenir est un devoir. Nous le devons aux fusillés du Mont Valérien comme ? Ceux qui, après la guerre, œuvrèrent tant pour que cette barbarie et cette tourmente prennent fin ? Jamais.

TP4 : le rôle de l'historien pour conclure

A partir de ces deux documents définissez le rôle de l'historien dans la construction de la mémoire d'une nation.

Document 1 : l'école et la transmission de la mémoire, 2 p 27

Document 2 : Historiens intentionnalistes et historiens fonctionnalistes

« Les historiens intentionnalistes et les historiens fonctionnalistes, contrairement aux pseudo-révisionnistes qui sont en réalité des négateurs du génocide, ne contestent pas la véracité du génocide, mais divergent quant à l'interprétation, à l'explication de la politique d'extermination mise en œuvre dans le cadre de la « solution finale »
» Dès les années 1950, les historiens intentionnalistes tels que Léon POLIAKOV et Raül HILBERG considèrent que la « solution finale » procède d'une volonté systématique d'extermination des « sous-hommes », inhérente à l'idéologie nazie, inscrite dans *Mein Kampf* et exprimée ouvertement dès avant l'arrivée au pouvoir d'Hitler en Allemagne, mise en œuvre avec obstination à partir de 1933 à travers les mesures antisémites des nazis, et conduisant tout droit au génocide symbolisé par Auschwitz-Birkenau.

Les historiens intentionnalistes privilégient la responsabilité d'Hitler et des nazis, définissent le génocide comme un mal absolu programmé par Hitler et les nazis.

Dans les années 1980, les historiens fonctionnalistes allemands tels que Ernst NOLTE et Klaus HILDEBRAND, sans nier la réalité du génocide, ont tenté d'en donner une interprétation différente et double.

Tout d'abord, les historiens fonctionnalistes avancent l'idée que le système nazi n'était pas aussi monolithique qu'on le croyait jusqu'alors, qu'il était traversé de rivalités, de divisions, de contradictions, qu'il n'y avait pas qu'un seul centre de décision entièrement entre les mains d'Hitler, mais plusieurs centres de décision, impliquant un fonctionnement complexe.

Les historiens fonctionnalistes mettent aussi en avant le poids des circonstances, insistent sur le fait qu'avec l'invasion de l'Union soviétique en juin 1941, la guerre a changé de nature, et placé l'Allemagne hitlérienne dans une spirale de radicalisation, dans une sorte d'engrenage qui aurait conduit à la mise en œuvre de la « solution finale ».

Les thèses fonctionnalistes aboutissent à élargir le cercle des responsabilités trop strictement limité à HITLER et à son entourage immédiat, à l'ensemble des nazis, à la *Wehrmacht*, au peuple allemand, à ses alliés, avec le risque de minimiser la responsabilité spécifique des nazis et finalement le risque de banaliser le génocide des Juifs.

Le débat engagé entre historiens intentionnalistes et historiens fonctionnalistes, qui a permis de relancer et de renouveler l'analyse historique concernant la nature du nazisme et le fonctionnement du système nazi, ne porte pas que sur l'alternative entre un génocide prémédité et programmé ou au contraire un génocide circonstanciel, résultat d'un engrenage.

Les historiens fonctionnalistes allemands, en particulier l'historien conservateur et nationaliste Ernst NOLTE, ont aussi ouvert une brèche à ceux qui tentent de remettre en cause la singularité, l'unicité du génocide des Juifs perpétré par les nazis et qui, sous prétexte de normaliser, d'objectiver le passé de l'Allemagne, présentent la violence nazie comme une réaction à la violence communiste, les camps d'extermination nazis comme la réponse au goulag communiste et stalinien, l'« extermination de race » comme la riposte à l'« extermination de classe ».

L'effondrement du communisme en Europe de l'Est, la disparition de l'Union soviétique et la réunification de l'Allemagne ont contribué à raviver les thèses des « révisionnistes » allemands qui veulent effacer ce qu'ils appellent « le mythe négatif du mal absolu » symbolisé par Auschwitz, qui cherchent à banaliser le nazisme et le génocide des Juifs, voire à le justifier, à le légitimer, en renversant les termes du débat et en présentant la « solution finale » comme un acte d'autodéfense face au véritable « mal absolu » qui, selon eux, est le communisme bolchevique stalinien symbolisé par le Goulag.

Cette pseudo historicisation ou mise en perspective historique du génocide pose en postulat « l'antériorité du goulag, seul véritable mal absolu », tandis que le nazisme et le génocide ne seraient finalement que des « accidents de parcours » dans la riposte légitime au totalitarisme communiste, présenté comme plus dangereux que le totalitarisme nazi ou fasciste. »

http://www.cndp.fr/crdp-reims/memoire/enseigner/memoire_vichy/08reconnaissance1.htm